

# LEmployé chargé du service des coqs aux prisonniers lillois pillait les stocks et se livrait à un honteux trafic

A Lille, où ne fonctionnent point de comités locaux d'assistance aux prisonniers, la municipalité assure elle-même le service des coqs aux Lillois en captivité.

Avec le titre de premier employé, Robert Des Marcs a été nommé directeur de la direction et de la responsabilité de ce service municipal de prisonniers. Il abuse de sa position, et se livre à un honteux trafic, pour détourner des stocks importants, plus de 1.500 kilos de chocolats, bonbons, biscuits, confitures de sucre. Il écoulait ces denrées dans le marché clandestin, avec le concours d'un chauffeur de la ville, Gustave Descaupriez, 41 ans.

La majorité des résidents n'est qu'à la moitié travaillée, ce qui donne une juridiction correctionnelle, parce qu'ils ignorent le caractère particulier des denrées qui leur sont distribuées.

Toutefois, Des Marcs et Descaupriez, qui ont été renvoyés devant la juridiction spéciale, ont été envoyés à Valenciennes, de toute une série de résidents qui ne pouvaient voir venir l'origine de la marchandise, puisque aux 80 kilos de chocolat qu'on leur reproche d'avoir échoués et revendus avec une belle profitabilité, la mention, et Destinée aux prisonniers a figuré, imprimée sur un papier d'emballage.

Des Marcs a été condamné à 15 ans de travaux forcés; Gustave Descaupriez à 10 ans de la même peine.

Les résidents, qui effectuent des transactions avec les 80 kilos de chocolat, sont anonymes, et l'on ose dire, ne sont pas infortunés.

Enfin, le 19 mars 1944, rue Anatole France à Lomme et Marie-Louise Provo, veuve Huyvaert, 23 ans de réclusion; Mme Yvonne Gilbert, née Gabrielle Hennechart, 23 ans de réclusion; Mme Yvonne Gilbert, née Gabrielle Hennechart, 23 ans de réclusion; Mme Yvonne Gilbert, née Gabrielle Hennechart, 23 ans de réclusion.

# La fille d'un marinier s'est noyée accidentellement dans le canal

L'autopsie eut lieu le 20 h. M. Lefebvre Albert, marinier à bord de la péniche S.S. 7, embarquée au Canal de l'Als à Lille, a été retrouvé par son fils, âgé de 10 ans, qui se baignait à proximité du canal.

Les recherches effectuées par le médecin légiste ont permis de constater que la jeune fille s'est noyée accidentellement dans le canal.

# Un fermier courageux met des bandits en fuite à Baralle

M. Henri Savary, cultivateur, rue de Croissette, a été attaqué par deux bandits armés de revolvers et d'une mitraillette.

M. Savary a saisi du loup pour s'élever contre ses agresseurs, mais reçut un coup de fusil à la tête.

Les deux malfaiteurs perdirent confiance et prirent la fuite sans rien emporter. Le docteur Grotz a soigné, à domicile, les blessures de M. Savary.

# M. HOMO : Préfet régional de Laon

Par décret du Chef du Gouvernement M. Homo, Préfet de la Loire est nommé Préfet régional de Laon.

# DANS LA MAGISTRATURE

Par arrêté du 3 juin sont nommés: Conseiller à la cour d'appel de Douai, sur sa demande, M. Aiglin, substitut du procureur général; M. Lefebvre-Nolte, conseiller municipal d'Escaumont, en remplacement de M. Larbez, démissionnaire.

# LES EXAMENS DE L'INSTITUT D'ETUDES CORPORATIVES

Les examens terminant la session des Cours Pratiques de l'Institut d'Etudes Corporatives auront lieu le samedi 17 juin à 15 h. à la Faculté des Lettres, rue A. Anquetin, Lille.

# ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 16 juin 1944. Lever à 4 h. 48; coucher à 21 h.

Aujourd'hui: Sainte-Alme, Sainte-Juliette; demain: Saint-Avit.

NECROLOGIE. — Henri et Jean LEBEVRE, le personnel des Ets H. LEBEVRE, rue de Valenciennes, 10, ont été tués par les Allemands.

# LE RENOUVELLEMENT DES COUPONS DE RAVITAILLEMENT

Le service du Ravitaillement procède actuellement à la distribution de la feuille de coupons valable pour le second semestre de 1944.

Cette distribution se termine samedi et les retardataires seront servis à partir du 10 juillet.

# LES BERTES DE LAIT POUR MALADES

Les malades titulaires d'une carte de lait dont la validité expire le 30 juin, devront présenter un nouveau certificat médical.

# L'UNE DES VICTIMES DU SOULEVEMENT DE M. LALOUHE EST DECEDÉE

Au cours de l'après-midi du mercredi 10 mai dernier, un grave accident se produisit à l'angle du Boulevard de Moulhouse et de la rue de Landoy. Il y eut deux victimes.

# UN VIBRANT APPEL EN FAVEUR DES VIEUX

Oubliés dans la tourmente, plus délaissés que jamais, les vieux souffrent beaucoup dans la situation présente.

# SAUVETEURS DU NORD

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café de la Bourse, 2 Grand-Place.

# ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café Anquetin, 12, place de la Gare.

# JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café Anquetin, 12, place de la Gare.

# ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Vandamme, 2, rue Sadl Carnot, à Fiers, né le 15 mai 1944.

# LA LOBBIE IMAGE

— C'était à prévoir, naturellement, dit Hélène tranquille, l'air indifférent.

— Je suis sûr, reprit Joëtte, que le capitaine est bien triste.

— Comment pourrait-il être triste ? vous déraisonnez, ma pauvre Joëtte !

# WATTELOS

Val de charbon et de la B.N.O.P. — Le sieur Roger Soudan, 45 ans, nat. belge, demeurant à Halluin, Chemin d'Eau, 19, était requis au déblaiement de quartiers sinistrés.

# SAUVETEURS DU NORD

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café de la Bourse, 2 Grand-Place.

# ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café Anquetin, 12, place de la Gare.

# JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX

Permanence dimanche 18, à 10 h 15, au Café Anquetin, 12, place de la Gare.

# ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Vandamme, 2, rue Sadl Carnot, à Fiers, né le 15 mai 1944.

# LA LOBBIE IMAGE

— C'était à prévoir, naturellement, dit Hélène tranquille, l'air indifférent.

# LE TOURNOI

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES D'ILOTS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# UNE MOTO FLAMBE

Hier, vers 14 h. 15, les sapeurs-pompiers se sont rendus rue de la Croix, où une moto brûlait.

# DEFENSE PASSIVE

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES D'ILOTS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES POSTES DE SOUS-SECTEURS

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :

# LES COMMANDES DE CHARBON

Il est rappelé aux habitants, qu'à défaut du téléphone, ils peuvent obtenir les secours de la Défense Passive en s'adressant à :